

les syndicats ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONFERENCE NEWS • N° 01 • JUILLET 2010

ATELIER SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, SES CONSÉQUENCES SUR L'EMPLOI ET LES MARCHÉS DU TRAVAIL BRUXELLES, BELGIQUE - MARS 2010

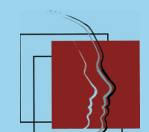
INTRODUCTION	3	III. PANORAMA SECTORIEL/INDUSTRIEL	7
Le changement climatique et ses conséquences sur l'emploi et les marchés du travail	3	L'investissement dans l'emploi vert décent : le cas des transports ferroviaires publics à grande capacité	7
I. LA SITUATION RÉGIONALE	3	Le verdissement du secteur de l'énergie offshore dans la mer du Nord	7
Les politiques en matière d'emploi et de changement climatique en Europe	3	IV. LES PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES	9
II. ÉTUDES NATIONALES	4	Rendre les emplois et les connaissances vertes : les répercussions de la lutte contre le changement climatique sur le marché du travail local	9
La gestion intégrée des bassins d'eau au Chiapas, Mexique : une stratégie efficace d'adaptation, d'atténuation et de réduction de la vulnérabilité environnementale et sociale ?	4	Les possibilités d'emplois des politiques d'atténuation aux Pays-Bas	9
Les conséquences pour l'emploi et pour les femmes des politiques d'atténuation : une étude de cas	5	Le travail dans un monde en réchauffement : le dilemme du changement climatique pour les syndicats	9
Programme d'action national d'adaptation (PANA) : une étude sur les droits des travailleurs	5	CONCLUSION	11



Bureau
international
du Travail



ITUC CSI IGB



GURN
Global Union Research Network

Le changement climatique est aujourd'hui un des plus grands défis se présentant aux syndicats. La prise de position du mouvement syndical international ces dernières années a été à la fois ambitieuse et réaliste et, en conséquence, les syndicats ont pu progresser et influencer le débat autour du changement climatique, notamment au sein du processus de négociation de la CCNUCC¹. Ce progrès est en effet illustré par la référence centrale à une nécessaire Transition Juste dans le texte de négociation pour un accord post-Kyoto. Ceci dit, les syndicats vont devoir baser leurs arguments et leurs stratégies sur des études sérieuses pour que ce pouvoir politique puisse être étendu et aider les travailleurs.

L'atelier était organisé par le réseau de recherche Global Union (GURN, en anglais)² et coordonné par le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV)³ du BIT ainsi que par la Confédération syndicale internationale (CSI)⁴. Il avait pour objectif de discuter des études sur les thèmes de l'emploi et du changement climatique et d'identifier les lacunes dans le domaine de la recherche afin de soutenir le mouvement syndical international dans ses efforts de cohésion et de formulation d'idées, de solutions et d'exemples créatifs et fiables pour une société durable et socialement juste. En effet, tout un travail doit être accompli pour persuader les décideurs du besoin de Transition Juste vers une économie plus durable et les sensibiliser aux politiques nécessaires pour atteindre cet objectif. Cet atelier représente un premier pas dans cette direction.

Quatre plénières, chacune donnant lieu à des présentations universitaires et/ou syndicales, furent suivies d'une séance de questions et de discussion. Suite à une évaluation, la plupart des présentations seront publiées dans la revue *International Journal of Labour Research* (journal international de recherche syndicale)⁵.

1. La CCNUCC est la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique.
2. Le réseau de recherche Global Union (GURN, en anglais) fut fondé en 2004. Son adresse est : www.gurn.info. Il a pour objectif de fournir aux organisations syndicales un meilleur accès aux recherches effectuées au sein des syndicats et d'institutions connexes, tout en leur donnant les outils pour échanger sur des sujets d'intérêt commun et développer leur capacité d'analyse et de participation aux débats et aux formulations de politiques.
3. Le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) est une unité du Bureau international du travail qui coordonne toutes les activités du BIT liées aux travailleurs et à leurs organisations, au siège et sur le terrain.
4. La CSI fut fondée en 2006. Cette importante organisation internationale de syndicats représente 176 millions de travailleurs dans 156 pays et territoires différents et compte 312 membres affiliés nationaux.
5. L'*International Journal of Labour Research* est une nouvelle publication pluridisciplinaire lancée par ACTRAV en automne 2009. Cette revue a pour objectif de donner une vue d'ensemble des recherches récentes sur les politiques en matière d'emploi et les politiques sociales effectuées par des chercheurs syndicaux et universitaires de par le monde.

les syndicats

ET LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE

INTRODUCTION

Le changement climatique et ses conséquences sur l'emploi et les marchés du travail

ANABELLA ROSEMBERG

Confédération Syndicale Internationale (CSI)

Malgré une sensibilisation accrue sur les conséquences du changement climatique sur l'emploi, la recherche et les études manquent sur certaines parties du monde, certains secteurs industriels et certaines catégories sociales. Les syndicats se doivent de s'assurer que suffisamment d'information est distribuée et de pression politique exercée afin que les politiques d'atténuation et d'adaptation soient justes pour la planète entière et ses habitants. Les travailleurs doivent être préparés aux conséquences actuelles et de longue durée de la transition « verte ».

Les présentations de cet atelier se penchent sur les conséquences économiques des politiques en matière de changement climatique, identifiant les stratégies pouvant garantir la décence des futurs emplois « verts ». L'atelier devra aussi mettre en avant des exemples de Transition Juste et d'autres transitions économiques ; les idées en résultant pourront être utilisées pour informer les syndicats des politiques nécessaires à une Transition Juste. La progression du monde du travail vers une production durable touchera inévitablement les travailleurs et les syndicats : ces derniers doivent donc l'anticiper en proposant des stratégies d'accompagnement qui garantiront les revenus et les conditions de travail des travailleurs et de leurs communautés.

I. LA SITUATION RÉGIONALE

La première séance fut consacrée aux défis engendrés par le changement climatique au sein de l'Union européenne (UE). Elle fut présidée par James Howard de la CSI et démarra avec une présentation de la Confédération Européenne des Syndicats.

Les politiques en matière d'emploi et de changement climatique en Europe

ANNE PANNEELS

Confédération Européenne des Syndicats (CES), Belgique

Selon la CES, la transition de l'UE vers une « économie verte » sera source de création d'emplois, notamment dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique (dans le bâtiment par exemple).

Sous certaines conditions, les emplois liés aux technologies à faible taux d'émission de dioxyde de carbone (CO₂) peuvent être durables et décents mais ils posent plusieurs problèmes essentiels. En effet, ces technologies nécessitent un financement gouvernemental de projets de recherche et de développement mais la crise économique actuelle pourrait bien retarder la réalisation de ces investissements. De plus, des fonds publics seront nécessaires pour réviser le contenu des programmes de formation, soutenir la transformation des emplois et encourager les travailleurs qui risquent de perdre leurs emplois à changer d'activité. En effet, les travailleurs dans les raffineries qui perdront leur travail avec l'augmentation du parc automobile électrique pourraient être réorientés vers la production de voitures électriques. Enfin, certaines technologies, tels la séquestration géologique du dioxyde de carbone, ne sont peut-être ni techniquement viables ni socialement acceptables.

La fuite de carbone¹ et les prix en hausse de l'électricité « verte » pourraient engendrer des pertes d'emploi dans les industries sidérurgiques et cimentières. Ces industries doivent donc être protégées pour pouvoir conserver ces emplois au sein de l'UE.

La CES recommande de nombreuses politiques. La Directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments devrait être élargie pour inclure tous les types de logement et en particulier les logements sociaux afin de réduire les inégalités sociales et créer des emplois. La transition « verte » devrait aussi être réglementée : la taxe sur les transactions financières pourrait, par exemple, financer les politiques de formation et les programmes de recherche et

1. La fuite de carbone est la délocalisation des industries les plus polluantes vers des pays moins exigeants en matière de normes environnementales.

de développement. La prévention de la spéculation et l'introduction d'une traçabilité efficace du CO₂ font aussi partie des mesures essentielles promues par le CES. Enfin, la transition « verte » se doit d'impliquer les partenaires sociaux pour être juste, d'où l'importance du développement d'un dialogue social et d'une négociation collective ayant pour objectif de créer des emplois durables et décents et de diminuer les inégalités sociales.

DISCUSSION

Linda McAvan et Brian Kohler ont fait part de leurs commentaires sur cette présentation de la CES.

Linda McAvan est une députée anglaise au Parlement européen. Elle a questionné le public sur une potentielle délocalisation des emplois verts. Les emplois européens pourraient être protégés par une taxe sur l'import de marchandises non écologiques. Elle soutient que l'Accord de Copenhague n'est pas un échec et malgré qu'il ne soit pas juridiquement contraignant, 127 pays² l'ont signé et ont soumis un plan de réduction d'émissions aux Nations Unies.

Selon Brian Kohler de la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM), malgré le fait que les arguments néolibéraux ont tendance à monopoliser le discours politique dominant, les syndicats doivent faire en sorte que l'intervention de l'État dans l'économie soit mise en avant dans le monde politique. Kohler pense que la mondialisation, et non la politique en matière de changement climatique, constitue la principale menace pour l'emploi. En outre, le débat sur les impacts du changement climatique sur l'emploi doit voir plus loin que le taux d'emploi et doit souligner l'aspect social du développement durable qui inclut l'importance de la justice, l'équité, les droits de l'homme, les normes du BIT, l'égalité des revenus et les droits des populations autochtones. Les discussions autour des technologies propres, telle que la séquestration géologique du dioxyde de carbone ont besoin d'être élargies pour inclure les problématiques de droits de la propriété intellectuelle et de transfert de technologie.

En réponse aux questions posées sur sa présentation, Anne Panneels a cité le fait que l'étude de la CES couvre également les secteurs agricole et tertiaire. Le CES préconise des projets de recherche et développement coordonnés au niveau international ainsi qu'un transfert de technologie « verte ». Le CES souhaiterait que les droits de la propriété intellectuelle garantissent les besoins économiques et sociaux de ceux qui financent la recherche tout comme de ceux qui bénéficient de cette recherche.

2. 127 pays ont signé l'Accord de Copenhague au 22 juin 2010.

II. ÉTUDES NATIONALES

Isabelle Hofferlin de la CSI a présidé cette séance. Les présentations ont analysé les politiques d'atténuation et d'adaptation en matière d'emploi au Mexique, en Argentine et dans trois petits États insulaires : les Maldives, Vanuatu et Kiribati.

La gestion intégrée des bassins d'eau au Chiapas, Mexique : une stratégie efficace d'adaptation, d'atténuation et de réduction de la vulnérabilité environnementale et sociale ?

LAURA ELENA RUIZ MEZA

Universidad de Ciencias y Artes de Chiapas, Mexique

Au Mexique, le changement climatique a accru la fréquence et l'intensité des ouragans. En 2005, l'ouragan *Stan* a détruit 70 % des cultures de café au Chiapas, touchant plus de 75 000 producteurs. Le changement climatique augmentera également la sécheresse et les inondations, phénomènes qui toucheront 75 % du territoire du Chiapas, et accélérera la désertification (températures plus élevées) et la perte de la diversité génétique. Néanmoins, le changement climatique n'en est pas l'unique cause : les politiques néolibérales, tels l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA), et la chute de 90 % des investissements gouvernementaux dans l'agriculture de 1994 à 2000, ont conduit à une diminution des possibilités d'emploi dans le secteur agricole du Chiapas. Ceci a appauvri les populations qui se sont vues contraintes de migrer vers les villes du Nord du Mexique et vers les États-Unis. En 2000, plus de 300 000 habitants du Chiapas se sont rendus dans les États du Nord du Mexique.

Les politiques d'adaptation et d'atténuation introduites par les autorités publiques et les organisations non gouvernementales (ONG) au Chiapas n'ont pas eu le succès escompté. Ceci est dû premièrement à un manque de participation, les parties prenantes n'étant pas toutes impliquées. En effet, les personnes ne possédant pas de terres, telles les femmes, n'eurent pas le droit de s'exprimer. Deuxièmement, les politiques concernaient seulement les aspects techniques, ignorant leurs différents impacts sociaux, politiques, culturels et économiques. Selon Laura Ruiz, les politiques d'adaptation et d'atténuation doivent respecter les principes de développement durable et les droits de l'homme. Les syndicats se doivent de faire pression pour obtenir la création d'emplois décents et de politiques pour protéger les travailleurs et défendre les droits des femmes.

Les conséquences pour l'emploi et pour les femmes des politiques d'atténuation : une étude de cas

HEBE MARTA BARBER

Universidad Nacional de Tucumán, Argentine

Dans la province de Tucumán en Argentine, l'atténuation du changement climatique a modifié la production agricole : la demande pour des combustibles plus propres a engendré la création de grandes exploitations industrielles en monoculture produisant du soja pour les biocarburants. En conséquence, les plantations locales et de larges superficies de forêts anciennes ont été détruites, l'eau est devenue rare et la désertification s'est intensifiée. Le sol et l'eau ont été contaminés, détériorant les conditions de santé et de sécurité des travailleurs et réduisant l'emploi rural. Le chômage a poussé les hommes à migrer, laissant les femmes avec de plus lourdes responsabilités et engendrant une pauvreté et des inégalités accrues.

Culture	Nombre d'emplois directs	Hectares	Nombre de travailleurs par hectare
Soja	6 000	270 000	0,02
Canne à sucre	70 000	200 000	0,35
Agrumes	40 000	30 000	1,33

Les politiques d'atténuation peuvent donc menacer l'emploi. La création d'un fonds, qui recevrait un pourcentage des bénéfices de l'exportation des produits agricoles, pourraient être une solution aux problèmes d'emploi. Les fonds pourraient être versés pour promouvoir la production biologique au sein des communautés. Cette dernière créerait des emplois avec de meilleures conditions de travail et freinerait l'exode rural.

Avec des politiques adéquates, l'atténuation du changement climatique peut respecter les différences entre hommes et femmes, encourager l'égalité des chances, créer des emplois de qualité et contribuer au développement durable. Malheureusement, ces politiques sont actuellement extrêmement rares.

Programme d'action national d'adaptation (PANA) : une étude sur les droits des travailleurs

NAZMUL HUQ

Département d'Ecologie humaine, Vrije
Universiteit Brussel, Belgique

Le CCNUCC a créé des Programmes d'action nationaux d'adaptation à la variabilité et au changement climatique (PANA) pour les pays les moins développés (PMD). Le PANA se veut un processus démocratique, diversifié et participatif.

La réalité de la situation, cependant, est tout autre. Les recherches effectuées par Nazmul Huq sont essentiellement axées sur les PANAs de trois petits États insulaires – Les Maldives, Vanuatu et Kiribati – et sur la question des droits des travailleurs agricoles. Les trois PANAs ont été élaborés sans consulter les travailleurs agricoles : dans les Maldives, par exemple, les communautés agricoles locales ne furent pas représentées dans les réunions préparatoires. De plus, les notions de soutien des revenus des travailleurs agricoles et des sources de revenus alternatifs sont rarement citées dans ces programmes d'action.

Les droits des travailleurs agricoles devraient être inclus dans les NAPAs de la CCNUCC. Avec une sensibilisation accrue et des liens forts avec le mouvement syndical international, les syndicats sont à même de soutenir les droits des travailleurs agricoles de façon active au niveau national. Le PANA du Lesotho est un exemple à suivre car la création d'emploi est un indicateur clé dans le choix des politiques d'adaptation. Les documents PANA doivent partager les mêmes objectifs que d'autres plans de développement nationaux. Or, dans les trois États étudiés, ces programmes ont tendance à contredire les autres rapports politiques majeurs. De plus, le financement PANA est seulement disponible pour la rédaction des documents et pas systématiquement pour la réalisation des projets. Toutes ces questions rendent la mise en application des PANAs difficile voire même impossible.

DISCUSSION

Quatre participants ont fait part de leurs commentaires sur ces trois études de cas: Eugenio del Valle, Norah Rathzel, David Uzzel et Festus Luboyera. Eugenio del Valle de la Confederación Revolucionaria de Obreros y Campesinos (CROC) du Mexique est confronté aux écarts entre les besoins exposés dans les politiques officielles et les besoins des populations concernées par ces politiques au jour le jour. Ceci dit, la problématique nationale majeure au Mexique reste la corruption. Des observateurs externes pourraient s'assurer que les gouvernements respectent leurs engagements concernant les PANAs et pourraient conseiller la CCNUCC. De leur côté, les syndicats devraient coopérer avec d'autres mouvements sociaux, tels l'EZLN³, pour obtenir de meilleurs résultats dans la réalisation des programmes sociaux et environnementaux. Norah Rathzel est maître de conférences à l'Université de Umeå en Suède. Elle pense que les problématiques de genre, de relations ethniques et de racisme devraient toujours être intégrées

3. Ejército Zapatista de Liberación Nacional. Ce mouvement est dirigé par le Comandante Marcos et opère au Chiapas.

dans l'analyse des problèmes environnementaux et dans les stratégies pour les résoudre. Les syndicats doivent de plus apprendre les uns des autres afin d'accroître leur influence, et analyser plus en profondeur la dimension politique du développement durable et la nature de la croissance et des technologies requises. Selon Norah Rathzel, la production biologique à petite échelle doit se faire à l'aide de certaines technologies qui pourront rendre le travail moins difficile. Elle pense que les syndicats devraient avoir une vision plus claire du monde pour lequel ils se battent et du chemin pour y accéder.

Selon David Uzzel, maître de conférences à l'Université de Surrey en Angleterre, les syndicats et les chercheurs doivent mettre en avant d'autres critères que le Produit intérieur brut (PIB) lors de l'évaluation du progrès social. La solidarité internationale entre syndicats est cruciale pour pouvoir faire contrepoids au pouvoir financier immense des entreprises multinationales au sein des petits États insulaires. Les syndicats doivent repenser la nature de l'implication de ces derniers au sein de la CSI. Les politiques de changement climatique doivent être claires, fondées sur des recherches solides, transparentes et sans répercussion négative sur les relations de genre. La recherche doit présenter toutes les facettes d'une problématique, tout en étant proactive, interdisciplinaire, basée sur des théories et doit faire entendre la voix des travailleurs de par le monde.

Festus Luboyera travaille pour le Programme de travail de Nairobi de la CCUNCC qui œuvre pour l'amélioration des connaissances sur et l'évaluation des impacts, de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique. Le programme vise à encourager les décideurs à entreprendre des évaluations d'adaptation informées ainsi que les acteurs concernées par les programmes d'adaptation à s'engager activement dans leur réalisation. La question des moyens d'amélioration du Programme de travail de Nairobi pour refléter les besoins des populations fut ensuite posée, notamment concernant l'accroissement de la sensibilisation sur les procédures d'application de la CCUNCC et le rapprochement des priorités du programme de Nairobi et des priorités climatiques. Le Programme de travail de Nairobi concourt à une vaste dissémination de connaissances et d'informations sur l'adaptation, tels les résultats de l'application de projets et des actions des partenaires. Festus Luboyera espère pouvoir partager la mise en application de l'engagement de la CSI⁴

4. En 2009, la CSI a présenté un document d'engagement auprès du Nairobi Work Programme qui vise à examiner les dimensions sociales et économiques de l'adaptation.

avec d'autres acteurs afin de pouvoir tirer parti de cette expérience.

Les participants à l'atelier ont fait référence à une étude publiée en 2009: *Les Travailleuses et les emplois verts* réalisée par Sustainlabour⁵. Trois besoins ont été identifiés: une plus grande participation des syndicats des petits États insulaires dans les forums sur le changement climatique, l'incorporation des normes internationales du travail dans les accords environnementaux et une meilleure définition de la vulnérabilité sociale.

En réponse aux questions sur sa présentation, Nazmul Huq a reconnu que ni les secteurs informels ni les secteurs agricoles des PMD sont pris en compte dans les PANAs. Les gouvernements et la société civile sont tous deux responsables du manque d'amélioration de la participation syndicale dans les trois petits États insulaires étudiés, sans oublier le manque de sensibilisation, une condition primordiale pour l'adaptation.

Selon Laura Ruiz, le secteur informel constitue une part importante de l'économie au Chiapas mais reste moins influente que le secteur agricole. La production à petite échelle et l'agriculture biologique doivent être promues puisqu'elles génèrent des emplois et contribuent à la croissance économique. Ruiz pense que les syndicats doivent forger des alliances stratégiques avec d'autres mouvements sociaux afin de gagner du pouvoir sur la scène politique. Hebe Barber fut du même avis que Meza sur ce point. Elle ajouta en réponse à une question posée sur la possible préférence de certains membres des communautés autochtones dans le Tucumán de vivre en ville que peu d'entre eux migrent par choix. D'où l'importance de donner la possibilité aux populations indigènes de prospérer sur leurs terres.

5. Version anglaise : http://www.sustainlabour.org/dmdocuments/en255_2009.pdf Version espagnole : http://www.sustainlabour.org/dmdocuments/esp200_2009.pdf [Dernière consultation: 13 juillet 2010]

III. PANORAMA SECTORIEL/INDUSTRIEL

Jeremy Anderson de la Fédération internationale des ouvriers du transport (FIOT) a présidé la troisième séance de l'atelier. Selon lui, les divers secteurs du transport sont affectés de manière différente par le changement climatique : d'une part, le changement climatique et la crise financière ont révélé que l'hyper-mobilité des marchandises avait atteint sa limite et d'autre part, les villes agrandissent leur réseau de transports en commun.

Pour cette troisième séance, deux présentations ont donné un aperçu des secteurs de l'industrie et de l'énergie offshore.

L'investissement dans l'emploi vert décent : le cas des transports ferroviaires publics à grande capacité

JONATHAN M. FELDMAN

Université de Stockholm, Suède

Au Canada, un cadre corporatiste reliant les autorités publiques, Bombardier et les syndicats a réussi à développer et sauvegarder l'emploi national. Bombardier est une entreprise canadienne et un leader mondial dans la production de trains. Le Syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile a réussi à convaincre le gouvernement de l'Ontario à instaurer un minimum de 40 % de fabrication nationale dans ses achats. Les luttes électorales, la stratégie médiatique et les alliances entre acteurs politiques expliquent le succès de la campagne des syndicats. De plus, les autorités canadiennes ont eu un engagement clair envers les transports en commun et Bombardier fut opportuniste dans sa stratégie commerciale. La mairie de Toronto a de plus accordé à Bombardier le marché du métro. Les détracteurs ont soutenu que cette décision enfrenait les réglementations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi que d'autres accords et lois. Conserver l'emploi dans un pays est crucial mais il est de même essentiel de rester compétitif face aux producteurs internationaux.

Il existe de nombreuses failles dans cette politique industrielle. Bombardier a considérablement réduit sa main d'œuvre canadienne pour cause de récession, de délocalisation et d'accords sur un minimum de production nationale dans certains produits aux États-Unis. Les autorités publiques canadiennes ne financent pas de projets de recherche et de développement sur les transports en commun malgré leur potentiel élevé de création de nouvelles technologies et d'emploi. Néanmoins, la création d'emploi ne dépend pas seulement des politiques industrielles et des actions gouvernementales mais aussi de la structure des organisations subventionnées et de la gestion de leurs ressources.

Les syndicats devraient s'impliquer dans diverses formes de corporatisme et de coopératives et adopter une approche transdisciplinaire en vue de résoudre les questions environnementales.

Le verdissement du secteur de l'énergie offshore dans la mer du Nord

MIGUEL ESTEBAN

Université de Kyoto, Japon

La production de pétrole et de gaz au Royaume-Uni a atteint son plus haut niveau en 1999. Le secteur emploie environ 350 000 personnes directement et indirectement mais dans les années à venir, ce nombre d'emplois va être réduit, provoquant une perte considérable de compétences précieuses et une chute de l'activité économique locale. Afin d'éviter ces pertes, le secteur de gaz et de pétrole offshore pourrait être restructuré en une industrie d'énergie renouvelable offshore, entraînant un impact positif sur le climat, garantissant la sécurité énergétique et absorbant une bonne partie des emplois perdus, d'où une préservation de l'expertise. Pour ainsi faire, le gouvernement britannique va devoir porter assistance à l'industrie de l'énergie renouvelable offshore, notamment lors des premiers stades de son développement afin que les méthodes de production d'énergie propre soient aussi financièrement viables que celles d'énergie « sale ».

La Chine et la Corée du Sud ont respectivement des projets d'énergie éolienne offshore et de barrages marémoteurs. Il y a de même au Gabon, en Inde et en Indonésie un potentiel considérable d'installation de centrales de conservation de l'énergie thermique des océans. Les recommandations formulées pour le gouvernement britannique pourraient s'appliquer aux gouvernements du Gabon, d'Indonésie et du Mexique : dans ces pays, la production de pétrole représente un pourcentage important du PIB mais elle est désormais en chute. Cependant, les pays en développement manquent de moyens de financement pour investir dans les technologies d'énergie renouvelable offshore et ont donc besoin de soutien financier.

DISCUSSION

Les participants Laura Martin et Ana Belén Sanchez ont fait part de leurs commentaires sur ces deux présentations.

Laura Martin de Sustainlabour⁶ a interrogé Jonathan Feldman sur l'existence de motifs écologiques derrière les alliances forgées pour conserver

6. La Fondation internationale syndicale pour le développement durable : www.sustainlabour.org

l'emploi dans son étude. Les alliances bleue-vertes (entre syndicats et organisations environnementales) sont un phénomène récent en Amérique du Nord et en Europe et méritent d'être étudiées pour identifier leurs innovations, défis, bénéfices et le rôle potentiel de chaque membre de l'alliance. Il serait bénéfique que de futures recherches se concentrent sur les méthodes de transfert des expertises du secteur pétrole et gaz offshore vers les secteurs offshore renouvelables.

Ana Belén Sanchez de l'Initiative emplois verts du Bureau international du travail (BIT)⁷ a souligné l'importance du développement de capacités locales (institutions, entreprises et travailleurs) pour intégrer les investissements et les politiques « vertes » au niveau local. Toute décision en matière de changement climatique se doit d'être informée et de prendre en compte tous les impacts résultants. Une Transition Juste suppose des programmes de reconversion, l'établissement de meilleures politiques de protection sociale, la promotion de nouvelles entreprises dans les secteurs émergents, la construction de nouvelles infrastructures et l'intégration de « nouvelles » connaissances au sein des programmes de formation professionnelle. Toute la lumière doit être faite concernant les effets des politiques de transport durable sur les marchés du travail et sur la société ainsi que les conséquences de la transition vers le renouvelable sur l'emploi indirect et la chaîne d'approvisionnement au Royaume-Uni notamment en termes de revenus et d'avantages pour les travailleurs.

Jeremy Anderson a noté que les présentations ont révélé comment combiner le travail des syndicats sur le changement climatique et les efforts effectués pour développer leur influence au sein des multinationales et des chaînes d'approvisionnement clés. En effet, les syndicats ont un rôle stratégique à jouer dans la promotion de la « croissance verte », notamment dans la lutte pour améliorer les conditions de travail.

Une syndicaliste norvégienne a parlé du manque de travailleurs disponibles pour pourvoir les offres d'emplois « verts » dans son pays, un problème presque unique à son pays. Il revient aux syndicats d'identifier les compétences de l'avenir qui seront essentielles dans le développement d'emplois plus verts. Un syndicaliste français fit part d'une étude réalisée au sein du « Grenelle de l'environnement », la récente plateforme de discussion environnementale française. L'étude conclut que la mise en œuvre des conclusions du Grenelle pourrait créer environ 650 000 emplois. Woody Aroun du Syndicat national des métallurgistes d'Afrique

du Sud (NUMSA, en anglais) a remarqué que le capital joue un rôle puissant dans les initiatives « emploi vert ». La création d'un système énergétique alternatif pour aider les populations pauvres et créer des emplois et des sources de revenus durables sera immédiatement et fortement contestée. Le défi pour les syndicats est donc de rester unis et de partager une vision commune.

Un participant a demandé à Feldman de fournir des aperçus et des points de vue comparatifs sur ses recherches concernant les achats publics d'installations de signalisation à Rochester et du métro de Philadelphie. Ces deux appels d'offre ont été remportés par des entreprises étrangères. La question de la demande de produits dits « verts » manquait dans la présentation de Feldman.

Enfin fut traité la mesure dans laquelle les citoyens sont prêts à réduire leur niveau de vie afin de protéger l'environnement. Une Transition Juste nécessite un réel changement de valeurs et de styles de vie. La suppression de certains choix de consommation pourrait être envisageable.

En réponse au débat, Jonathan Feldman a premièrement évoqué la socialisation du processus d'innovation comme un moyen d'améliorer les stratégies à long terme des entreprises. Selon lui, les syndicats doivent apprendre à mieux utiliser le pouvoir des médias. Il est de l'avis que l'octroiement de marchés publics a un pouvoir politique considérable et peut entraîner une croissance de la formation pour « emplois verts ». De plus, le corporatisme écologique peut créer un secteur industriel alternatif par la transformation et la diversification des entreprises.

Miguel Esteban a expliqué que plus le prix du pétrole est élevé, plus le « pic pétrolier » est éloigné; cependant, au prix actuel, cela fait longtemps que le pic pétrolier a été dépassé. Il a de plus souligné que les véhicules électriques représentent l'avenir du secteur de l'automobile. Le secteur du pétrole et du gaz offshore et celui des énergies renouvelables offshore partagent des tâches et revenus comparables mais les conditions de travail du secteur renouvelable sont néanmoins meilleures puisque les travailleurs ne sont plus tenus de s'absenter de leur domicile pendant de longues périodes. Dernièrement, l'intervenant a noté que les énergies renouvelables offshore sont économiquement et écologiquement viables.

7. <http://www.ilo.org/integration/themes/greenjobs/lang-en/> (en anglais)

IV. LES PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES

Le deuxième jour de l'atelier a démarré avec une séance présidée par Philippe Pochet de l'Institut syndical européen (ETUI, en anglais). Selon Pochet, le concept « emplois verts » est ambigu et doit être défini de manière plus satisfaisante. En outre, le débat sur les « emplois verts » manque souvent de dimension macro-économique et d'un cadre conceptuel d'analyse clair (débat sur des adaptations ou sur des changements sociétaux radicaux).

Trois présentations ont donné des aperçus des impacts du changement climatique sur l'emploi et les compétences.

Rendre les emplois et les connaissances vertes : les répercussions de la lutte contre le changement climatique sur le marché du travail local

GABRIELA MIRANDA
OCDE/LEED⁸, France

Les décideurs doivent faire face à deux défis en matière de changement climatique : la gestion de la transition vers une économie faiblement émettrice de carbone et l'habilitation d'une croissance « verte ». Les politiques se doivent d'être cohérentes, prenant en compte les différentes échelles de la croissance verte (locale, nationale et internationale) et impliquant tous les parties prenantes concernées (syndicats, employés, employeurs...) dans les processus de prise de décision et de mise en application de ces dernières. Les responsables politiques doivent se doter d'une meilleure compréhension du concept d'« emplois verts », pas encore défini par l'OCDE (qui préfère pour l'instant le terme d'« emplois plus écologiques »).

Le changement climatique aura un impact sur les marchés du travail de trois façons importantes : un changement d'habitudes de consommation, des impacts directs suite aux changements de l'environnement naturel et urbain, et les impacts des réformes. Une sensibilisation croissante ainsi que la réglementation intensifiera la transformation des connaissances et l'émergence de nouvelles compétences. Dans la majorité des cas, les nouveaux emplois créés par l'économie « verte » auront besoin d'un mélange d'expertise verte nouvelle et de savoir-faire traditionnel. Certains emplois seront délocalisés pour cause de fuite de carbone et la main-d'œuvre faiblement qualifiée sera la plus touchée par cette transition « verte ». Idéalement et à l'aide des bonnes mesures politiques,

la transition vers une « utopie verte » pourra être juste et se faire en douceur.

Les possibilités d'emplois des politiques d'atténuation aux Pays-Bas

JERRY VAN DEN BERGE
ABVAKABO FNV, Pays Bas

En 2007, les syndicats et les ONG environnementales hollandais ont publié le plan Green4sure, exposant les politiques requises pour réduire les émissions de CO₂ des Pays Bas de 50 % d'ici 2030 (par rapport à 1990) ainsi que leurs effets escomptés. Certaines recommandations Green4sure ont été incluses dans la politique énergétique des Pays Bas. La mesure clé du plan est l'allocation d'un budget carbone à tous les utilisateurs d'énergie.

Green4sure peut créer 100,000 emplois d'ici 2030, notamment pour les travailleurs peu qualifiés. Deux mesures peuvent atténuer le changement climatique et créer un nombre important d'emplois: une meilleure efficacité énergétique avec plus d'économies d'énergie ainsi que des investissements dans l'énergie renouvelable (à forte intensité de main-d'œuvre). Les exemples du Danemark, de l'Allemagne et de l'Espagne révèlent que le succès des énergies propres (efficacité énergétique et énergie renouvelable) dépend de trois facteurs : un soutien gouvernemental précoce et constant du cycle innovation, un investissement conséquent dans les secteurs nationaux et des marchés nationaux pour les applications des énergies propres importants. Selon Green4sure, l'investissement dans les transports en commun, dans l'infrastructure ferroviaire et une taxe « écologique » sont des mesures d'emploi et d'atténuation essentielles. Les différences et les capacités régionales doivent être prises en compte lors de l'élaboration de politiques dites vertes.

La mise en application de Green4sure entraînerait des pertes d'emplois dans les secteurs de la production et de l'approvisionnement en énergie fossile ainsi que dans les industries énergivores. Aux Pays Bas, le nombre de chômeurs aux faibles et moyennes compétences techniques (pour la plupart des hommes) a atteint la barre des 72000 en janvier 2010. Grâce à des politiques de formation et de recrutement, les nouveaux emplois techniques « verts » pourraient être alloués à ces chômeurs et aux femmes ayant des difficultés à trouver du travail.

8. LEED : Développement économique et création d'emplois locaux (LEED, en anglais), programme soutenue par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le travail dans un monde en réchauffement : le dilemme du changement climatique pour les syndicats

CARLA LIPSIG-MUMMÉ ET DONALD LAFLEUR
Université de York et STTP, Canada

Le Canada se trouve dans un vide politique en matière de changement climatique. Néanmoins, le changement climatique influence déjà la façon dont les Canadiens travaillent, ce qu'ils produisent et où. 2010 a vu la création du projet « Work in a Warming World » [Le travail dans un monde en réchauffement] qui étudie les conséquences du changement climatique sur l'emploi. L'équipe du projet est constituée de syndicats, d'universitaires, de groupes communautaires et de lobbies, d'une institution publique et d'associations professionnelles. Le projet vise non seulement à fournir des études et des recommandations mais aussi à former les travailleurs en leur donnant des outils pour aborder les négociations collectives sur les problématiques environnementales.

Donald Lafleur a énuméré les activités « vertes » du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Le STTP fait partie d'une alliance « bleue-verte » entre des syndicats, des mouvements de jeunes et des ONG environnementales canadiennes. Il propose de plus des programmes de formation sur le changement climatique. Une question importante pour le STTP demeure l'impact sur l'environnement des entreprises privées par rapport aux entreprises nationales. La privatisation du service postal canadien, par exemple, a augmenté les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur. Une des réussites du STTP fut la décision prise par la poste canadienne de remplacer une partie de son parc automobile par des véhicules électriques.

Selon Carla Lipsig-Mummé, le vide politique et le manque de surveillance des entreprises privées dans leurs revendications et pratiques liées au changement climatique ont ouvert un espace critique pour le leadership syndical. Telle la négociation collective, le processus de Transition Juste doit opérer sur plusieurs niveaux et impliquer de nombreux acteurs sociaux et politiques.

DISCUSSION

Deux intervenants, Llorenç Serrano et Lene Olsen, ont fait part de leurs commentaires sur les trois présentations.

Llorenç Serrano de la Confederación Sindical de Comisiones Obreras (CCOO) en Espagne pense que les syndicats doivent étudier le nombre et la nature des emplois qui seront perdus si rien n'est fait pour réduire le changement climatique. Le concept de « l'emploi vert » ne décrit ni les

changements dans le modèle de production, ni les futures besoins en expertise et en emplois. Il représente néanmoins un outil politique utile pour faire pression sur les gouvernements afin d'obtenir des financements pour conserver et créer des emplois. Il y a, d'après lui, deux problématiques essentielles : le risque de marginalisation de l'économie « verte », avec seulement une fraction de la société qui consommerait des produits « écologiques » et le besoin de promouvoir la mobilité durable.

Lene Olsen du Bureau des Activités pour les Travailleurs (ACTRAV) du BIT a souligné à quel point il est important pour les syndicats de savoir de quelle manière ils veulent gérer la Transition Juste et de quelle manière ils veulent y participer, à travers des approches traditionnelles telle la négociation collective ou en mettant en place de nouvelles stratégies. Davantage de recherche sur les conditions de travail des « emplois verts » est nécessaire, notamment sur le respect des normes de travail, le niveau des salaires, la syndicalisation, les questions de la santé et de la sécurité au travail et la délocalisation, pour n'en citer que quelques unes. Le traitement dans le rapport de l'OCDE des économies circulaires l'ont conduit à réfléchir sur la symbiose industrielle (une utilisation des ressources plus efficace) pour empêcher la délocalisation et son éventuel incorporation dans un nouveau modèle de production et de consommation pour stimuler la performance économique, environnementale et sociale.

Les participants ont fait part de leurs commentaires sur le dilemme du temps. Dès lors qu'un problème semble éloigné, les membres des syndicats sont moins enclins à l'aborder. D'un extrême à l'autre, dès lors que le problème est imminent, les syndicats se retrouvent à court de temps pour y faire face de façon adéquate. Pochet a ajouté que toute modification de paradigme (changement climatique, néolibéralisme...) demande des décennies avant d'être réellement appliquée. Il y a donc un besoin évident de stratégies à moyen terme.

L'ICEM a exprimé sa préférence pour le terme « emploi durable » au lieu d'« emploi vert ». Selon un rapport de Greenpeace, si d'ici 2050, 90 % de l'électricité du monde provient de sources renouvelables, trois emplois (principalement locaux) seront créés pour chaque emploi perdu. Cependant, les investissements dans l'énergie renouvelable peuvent aussi avoir des impacts négatifs, comme par exemple les conséquences de la production de biocarburants sur la production alimentaire. La distinction entre consommation et production mérite d'être éclaircie ainsi que les différences géographiques (disparités régionales et de développement Nord/Sud), du travail (classe, sexe et ethnicité) et commerciales. La délocalisation est un autre sujet à multiples

facettes : en effet, les arguments des pays du Nord et du Sud et leurs évaluations des menaces et des bénéfices potentiels varient grandement.

En réponse à la discussion, Gabriela Miranda a déclaré que l'OCDE tente d'inclure une dimension humaine et sociale à ses stratégies. Les emplois plus écologiques risquent moins d'être délocalisés que les emplois traditionnels. Miranda a souligné l'importance de la différenciation entre les impacts du changement climatique au court, moyen et long terme. Les partenariats entre les différentes parties prenantes peuvent aider à établir des stratégies à long terme indépendamment du programme politique à court terme.

Jerry van den Berge a ajouté que les syndicats devraient éviter de trop se concentrer sur le terme « emploi vert » et se focaliser plutôt sur les secteurs qui vont créer des emplois. La délocalisation est étroitement liée au thème des bénéfices des entreprises : certaines d'entre elles soutiennent qu'une augmentation des coûts énergétiques aurait comme conséquence des pressions à la baisse supplémentaires sur les coûts de la main d'œuvre et des potentielles délocalisations. Les entreprises ont donc tout intérêt à maintenir le status quo, en particulier les industries énergivores. Les syndicats doivent trouver des façons de modifier ces intérêts.

Carla Lipsig-Mummé a insisté sur le besoin d'évaluation des adaptations et des transformations possibles au sein de la chaîne de production. La division Nord/Sud reliée à la problématique de la délocalisation pourrait engendrer une nouvelle forme de protectionnisme. Donald Lafleur a ajouté que la négociation collective a un impact politique car elle implique non seulement la négociation mais aussi la consultation, les médias et la pression sur les parlementaires.

Philippe Pochet a conclu en demandant si la prospérité sans croissance économique pourrait être un objectif stratégique pour les syndicats. Il a mis en garde contre l'idée de la technologie comme seule solution pour lutter contre le changement climatique et pense que les syndicats se doivent de s'engager sur les thèmes du changement climatique afin d'attirer la jeune génération.

CONCLUSION

DISCUSSION : LA RECHERCHE À POURSUIVRE ET LE CHEMIN À PARCOURIR⁹

Pierre Laliberté a présidé un dernier débat visant à exposer les commentaires et les conclusions des participants sur l'atelier et le travail à accomplir pour les syndicats et les chercheurs.

Tous les participants ont fait part de leurs réactions positives quant à l'atelier. Gabriela Miranda a noté que les futurs ateliers devraient impliquer des acteurs dans le domaine du changement climatique et des politiques relatives à l'emploi sur le plan local, et devraient traiter de thèmes plus ciblés. Laura Meza s'engage à partager ce qu'elle a pu apprendre au cours de l'atelier avec ses collègues travaillant sur les énergies renouvelables et les communautés autochtones et rurales au Mexique.

La discussion a mis l'accent sur les différentes initiatives de recherche menées par certaines organisations internationales. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est actuellement en cours d'étude de la future économie « verte » à travers des modèles et des approches sectorielles. Le Bureau international du travail (BIT) effectue des recherches sur le dialogue social international ainsi que sur les conséquences nationales sur l'emploi de l'adaptation au changement climatique. L'Institut syndical européen (ETUI, en anglais) se concentre sur les nombreuses actions dans la lutte contre le changement climatique menées par des partenaires sociaux au sein de six États membres de l'UE, leur position et leur perception du concept « emploi vert ». L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) travaille sur un projet axé sur les impacts locaux du changement climatique sur les marchés du travail, aux côtés d'ONGs, de chambres de commerce et de nombreux autres acteurs, avec deux études de grande envergure et des enquêtes régionales en cours.

Brian Kohler a souligné les limites des études de cas et soutient que la priorité doit être accordée au développement de nouvelles théories et modèles. Feldman et Kristoffersen de la Confédération des syndicats d'employés (YS, en norvégien) ont fait part de leur préférence pour les études de cas.

Donald Lafleur a réitéré l'importance de l'aspect politique dans les recherches futures et les débats

9. Un résumé des deux débats animés à la fin de chaque journée de l'atelier.

actuels. Une priorité de son point de vue est de déterminer quel secteur (privé ou public) générera l'énergie « verte ». Carla Lipsig-Mummé a souligné qu'en plus de donner la priorité à certaines problématiques et méthodologies, il faut également former des chercheurs dans la recherche sociale sur le changement climatique. Elle soutient qu'une bonne étude se doit d'intégrer de nombreuses méthodologies, de s'axer sur les politiques nationales ou régionales, les pratiques et mécanismes de changement et souligner le rôle central des syndicats.

Eugenio del Valle a parlé de la grande difficulté à transposer les recherches et actions européennes dans un contexte mexicain. Il serait bénéfique pour les universitaires et les syndicalistes au plan national de travailler ensemble. En effet, les universitaires peuvent apporter des théories et des options pertinentes sur les politiques et les technologies à débattre avec les employeurs afin de trouver un terrain d'entente. Woody Aroun a mis l'accent sur le besoin de complémentarité des initiatives internationales et a demandé aux participants de l'atelier comment ils compartaient diffuser les informations acquises à leurs membres respectifs.

Nora Rathzel a noté que la recherche doit s'axer sur les capacités, les compétences et les aptitudes des travailleurs à rendre la production plus respectueuse de l'environnement. Sa proposition pour la création d'un réseau de chercheurs et de syndicalistes en vue d'identifier les besoins en recherche des syndicats reçut un accueil favorable de la part de nombreux participants. Laura Martin est de l'avis que le réseau devrait disséminer des articles universitaires. Les résultats de recherche et les théories constituent des outils pratiques pour les syndicats. Jerry van den Berge a ajouté qu'un seul individu devrait diriger le réseau et que son syndicat projetait de contacter des chercheurs sur le changement climatique pour les persuader d'intégrer le thème de l'emploi dans leurs analyses. Finalement, Claire Hobden a souligné le besoin d'un agenda international de recherche. Un portail virtuel pourrait être créé pour partager ressources, appels à communications, liens vers différentes organisations, anciennes recherches et possibilités de financement. Le réseau de recherche Global Union (GURN, en anglais) pourrait de plus mettre en place une page sur le changement climatique sur son site Web, contenant des documents d'études et de débats pertinents.

Ana Belén Sanchez a remarqué que les projets de recherche à venir devraient s'axer sur la

raison pour laquelle le changement climatique n'est pas une priorité syndicale et développer des outils pour identifier les impacts du changement climatique sur les marchés du travail. Keith Sonnet de Unison au Royaume-Uni pense que les syndicats ont besoin de développer des capacités et des alliances pour s'impliquer de façon plus accrue dans les politiques en matière de changement climatique et lutter contre les approches néolibérales qui menacent l'emploi et les conditions de travail. Il a de plus noté que les relations entre le changement climatique, les Objectifs du Millénaire pour le Développement et les problématiques de l'emploi décent devraient être plus généralement reconnues. Au Royaume-Uni, une étude a conclu que la participation des syndicats et des travailleurs sur leur lieu de travail peut réduire les émissions de carbone.

Toyaji Sugiyama de JTUC-RENGO au Japon a expliqué que les connaissances acquises lors des réunions de la CSI ont permis à JTUC-RENGO de lutter pour l'inclusion de la « transition juste » et du « dialogue social » dans le *Projet de loi sur le changement climatique* adopté par les ministres japonais le 12 mars 2010¹⁰. Les notions de « temps » et de « tout ou progressif » sont des perspectives clés que les syndicats doivent prendre en compte sur les questions de changement climatique. Par exemple, on ne peut absolument pas s'attendre à ce que l'énergie renouvelable remplace tous les combustibles fossiles d'un jour à l'autre. Hyunwoo Kim de ECPI en Corée du Sud a reconnu que le changement climatique en Corée est une nouvelle problématique pour les syndicats et est actuellement en cours d'étude. Les syndicats coréens craignent que les politiques de changement climatique réduisent les possibilités d'emplois dans l'industrie automobile et navale. Il a rappelé aux participants de l'atelier la nécessaire préparation des syndicats pour la prochaine réunion du G20 en Corée.

Les participants ont convenu d'une liste de sujets qui nécessitent d'être étudiés plus amplement:

- Les impacts (in)directs du changement climatique et des politiques en matière de changement climatique sur la création et la qualité de l'emploi, sur les droits de l'homme, sur le secteur informel, les migrations et les relations de genre.
- L'organisation et la transformation de la production et ses impacts sur le travail des syndicats.

10. Malheureusement, le projet de loi ne fut pas voté par manque de temps face à la démission en masse du gouvernement japonais le 4 juin 2010. Néanmoins, le gouvernement compte présenter un nouveau projet de loi avec amendements après les élections du 11 juillet.

- Les anciennes expériences de restructuration, les leçons tirées et l'agenda de la Transition Juste.
- Les effets de la mise en application des mesures climatiques sur la chaîne d'approvisionnement des secteurs énergivores.
- Les politiques, en particulier en matière d'acquisition de compétences, de formation et de reconversion, nécessaires à une Transition Juste.
- Les moyens à utiliser pour mettre en place une « responsabilité étendue des producteurs » – l'obligation légale des producteurs de recycler leurs produits à la fin de leur cycle de vie.
- L'implication des membres syndicaux dans les problématiques liées au changement climatique.
- Les ressources et les outils de « verdissement » des emplois actuels.
- Le transfert de technologie et la coopération, les droits de propriété intellectuelle et les accords commerciaux.
- Les conditions de travail au sein des lieux de travail « verts » : revenus, nombres d'heures de travail, sécurité et santé, etc.

OBSERVATIONS FINALES

Anabella Rosemberg a souligné l'importance de la recherche syndicale et de liens plus étroits entre les syndicats et le monde universitaire au profit des deux parties. La création d'un réseau de recherche et d'un agenda de recherche commun pourraient donner naissance à une collaboration plus étroite. Une liste de diffusion sur les projets de recherche en cours devrait être mise en ligne et distribuée et des chercheurs étudiant les pays en développement contactés. Il faudrait de plus veiller à ce que les points de vue de tous les acteurs du mouvement syndical international soient représentés dans de futures études.

Le changement climatique touchera tous les citoyens du monde et les syndicats seront donc menés à forger des alliances avec d'autres acteurs de la société civile, représentant la voix des populations sous représentées dans les politiques et les négociations sur le changement climatique. Le défi syndical est de trouver des idées et des théories novatrices, afin d'éviter un sentiment de déjà-vu et de mobiliser l'opinion publique, notamment les jeunes générations. ■

LISTE DES PARTICIPANTS

ANDERSON, Jeremy
Fédération
Internationale des
Ouvriers du Transport
(FIOT)
Royaume-Uni

AROUN, Woody
Syndicat national des
métallurgistes d'Afrique
du Sud (NUMSA)
Afrique du Sud

BARBER, Hebe Marta
ORSEP-UNT-GWA
Argentine

BERGE, Jerry van den
ABVAKABO FNV
(Confédération
syndicale des Pays-Bas -
fonction publique)
Pays Bas

BOS, Els
Federatie Nederlandse
Vakbeweging (FNV)
Pays Bas

DEL VALLE, Eugenio
Confederación
Revolucionaria
de Obreros y
Campesinos (CROC)
Mexique

**DELATRONCHETTE,
François**
Fédération Générale
des Transports et
de l'Équipement
(FGTE Transports) -
Confédération Française
Démocratique du Travail
(CFDT)
France

ESTEBAN, Miguel
Université de Kyoto
Japon

FELDMAN, Jonathan
Université de Stockholm
Suède

HARSDORFF, Marek
Bureau International
du Travail (BIT)
Suisse

HOBDEN, Claire
Bureau des Activités
pour les Travailleurs
(ACTRAV) du Bureau
International du Travail
(BIT)
Suisse

HOFERLIN, Isabelle
Confédération Syndicale
Internationale (CSI)
Belgique

HOWARD, James
Confédération Syndicale
Internationale (CSI)
Belgique

HUGE, Jean
Vrije Universiteit Brussel
Belgique

HUQ, Nazmul
Vrije Universiteit Brussel
Belgique

KIM, Hyunwoo
ECPI Korea
Corée du Sud

**KIRTON DARLING,
Judith**
Fédération Européenne
des Métallurgistes
(FEM)
Belgique

KOHLER, Brian
Syndicats de Travailleurs
de la Chimie, de
l'Énergie, des Mines et
des Industries Diverses
(ICEM)
Suisse

**KRISTOFFERSEN,
Gunn**
Confédération
des syndicats d'employés
(YS)
Norvège

LAFLEUR, Donald
Syndicat des Travailleurs
et Travailleuses des
Postes (STTP)
Canada

LALIBERTÉ, Pierre
Bureau des Activités
pour les Travailleurs
(ACTRAV) du BIT
Suisse

LIPSIG-MUMMÉ, Carla
Université de York
Canada

LUBOYERA, Festus
Convention-cadre des
Nations Unies sur le
changement climatique
(CCNUCC)
Allemagne

MARIA-TOME, Begoña
Instituto Sindical de
Trabajo, Ambiente
y Salud (ISTAS) -
Confederación
Sindical de Comisiones
Obreras (CCOO)
Espagne

Pour toute information supplémentaire sur ce rapport, veuillez contacter Anabella Rosemberg, 15, rue La Pérouse, 75016 Paris
tél : +33 1 55 37 37 37
site web : <http://www.ituc-csi.org/+climate-change-.html?lang=fr>,
e-mail : Anabella.Rosemberg@ituc-csi.org

La CSI, le GURN et le BIT/ACTRAV voudraient remercier tous les présidents et co-présidents de cette manifestation, ainsi que les intervenants pour la perspicacité de leurs commentaires. La CSI, le GURN

et le BIT/ACTRAV ont organisé cet atelier à Bruxelles, avec l'appui administratif de Sonja Munsterman et Regina Stocker de la CSI.

Ce *Conference News* fut préparé par Lora Verheecke avec l'aide d'Anabella Rosemberg et de Lene Olsen. Nous remercions Eléonore Morena pour la traduction de ce document de l'anglais au français.

CSI (juillet 2010) Atelier sur le Changement Climatique, ses conséquences sur l'emploi et sur les marchés du travail. *Les Syndicats et le changement climatique, Conference News 1.*

MARTIN MURILLO, Laura

Sustainlabour
Espagne

McAVAN, Linda

Parlement européen
(députée)
Belgique - Royaume-Uni

MELE, Luisa

Unión Argentina
de Trabajadores Rurales
y Estibadores (UATRE) -
Confederación
General del Trabajo
(CGT)
Argentine

MIRANDA, Gabriela

Développement
économique et
création d'emplois
locaux (LEED),
programme soutenu
par l'Organisation
de Coopération et
de Développement
Économiques (OCDE)
France

MORENA, Edouard

King's College
Royaume-Uni

MUNSTERMAN, Sonja

Confédération Syndicale
Internationale (CSI)
Belgique

OLSEN, Lene

Bureau des Activités
pour les Travailleurs
(ACTRAV) du BIT
Suisse

OSMEN, Elsa

Fondation européenne
pour le climat
Belgique

PANNEELS, Anne

Confédération
Européenne
des Syndicats (CES)
Belgique

PARDUCCI MAKAREC, Catia

Força Sindical
Brésil

PASZTOR, Miklos

Munkástanácsok
Országos Szövetsége
(MOSZ)
Hongrie

PAULINO, Priscila

Força Sindical
Brésil

POCHET, Philippe

Institut Syndical
Européen (ETUI)
Belgique

PRASZ, Ole

Confédération
des Professionnels
Danois (FTF)
Danemark

RATHZEL, Nora

Université de Umeå
Suède

ROSEMBERG, Anabella

Confédération Syndicale
Internationale (CSI) -
Commission syndicale
consultative auprès
de l'OCDE (TUAC)
France

RUIZ MEZA, Laura

Universidad de Ciencias
y Artes de Chiapas
Mexique

SALES, Arlindo

Força Sindical
Brésil

SANCHEZ, Ana Belén

Bureau International
du Travail (BIT)
Suisse

SERRANO, Llorenç

Confederación Sindical
de Comisiones Obreras
(CCOO)
Espagne

SILVEIRA, Catarina

Central Única dos
Trabalhadores (CUT)
Brésil

SONNET, Keith

UNISON UK (Syndicat
de la fonction publique
britannique)
Royaume-Uni

SUGIYAMA, Toyoji

Confédération
des syndicats japonais
(JTUC-RENGO)
Japon

THIES, Frauke

Greenpeace
Belgique

UZZEL, David

Université de Surrey
Royaume-Uni

ATELIER SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, SES CONSÉQUENCES SUR L'EMPLOI ET LES MARCHÉS DU TRAVAIL

BRUXELLES, BELGIQUE – MARS 2010

“

Les multiples crises qui frappent le monde – énergétique, de l'alimentation, de l'emploi et du climat – ont pour origine commune un modèle injuste du point de vue social, insoutenable du point de vue environnemental et inefficace d'un point de vue économique, incapable de fournir du travail décent et une vie décente à des millions de personnes. Ce modèle rend la création de la richesse dépendante de la détérioration de l'environnement, et génère des inégalités inacceptables. (. . .)

[La CSI] s'engage à promouvoir une approche intégrée du développement durable passant par une transition équitable qui regroupe le progrès social, la protection de l'environnement et les besoins économiques dans un cadre de gouvernance démocratique, au sein duquel les droits syndicaux et les autres droits humains seront respectés et l'égalité de genre réalisée. (. . .) [La CSI] souligne l'énorme potentiel de création d'emplois verts et de travail décent que présenterait un processus de transition équitable réussi fournissant de nouvelles possibilités d'emplois verts afin d'anticiper les éventuelles pertes de l'activité économique, d'emploi et de revenus dans certains secteurs et régions et de protéger les plus vulnérables dans toute l'économie et dans le monde entier. ”

LE 2^e CONGRÈS MONDIAL DE LA CSI, VANCOUVER, 21-25 JUIN 2010

Résolution sur la lutte contre le changement climatique à travers le développement durable et une « Transition Juste ».

**les
syndicats**
ET LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE
